



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TESTS D'ENTREE EN FORMATION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Spécialité GOLF ANNEE 2012-2013



1. ETAT CIVIL

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Nom de naissance (pour les épouses) :

Date de naissance :/...../..... Ville et département de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité : Française Autre (à préciser).....

Votre domicile habituel avant la formation	Adresse : code postal :ville.....
---	--

Votre domicile habituel pendant la formation	Adresse : code postal :ville.....
---	--

Téléphone fixe (obligatoire) : Portable :

Courriel :

SITUATION FAMILIALE

célibataire marié(e) pacsé(e) veuf(ve) séparé(e) divorcé(e)

2. SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

Dernière classe suivie :

- 3^{ème}, CAP, BEP
- 2nde, 1^{ère}, Terminale
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de DEUG, DUT, BTS
- Licence, Maîtrise, DESS, DEA et plus

Diplôme le plus élevé obtenu :

- aucun diplôme BAC techno ou pro
- BEPC DEUG, DUT, BTS
- BEP-CAP Diplôme BAC + 3
- BAC Général ou plus

☞ Joindre copie des diplômes

Date d'arrêt des études :

Etes-vous titulaire	OUI	NON	Discipline	Date d'obtention
Partie commune du BEES 1 ^{er} degré				
BEES 1 ^{er} degré ou BPJEPS				
Autre diplôme				

DIPLOMES SPORTIFS ET SOCIO PROFESSIONNELS

☞ Joindre copie des diplômes

◆ Suivez-vous actuellement une formation dans le champ du sport et/ou de l'animation OUI NON

☞ si « oui » précisez :

3. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Vous êtes demandeur d'emploi

Inscrit au Pôle Emploi OUI NON
Bénéficiaire du RSA OUI NON

Situation auprès du Pôle Emploi

Bénéficiez-vous de l'allocation chômage OUI NON

Date de fin de droits :

Vous êtes salarié(e)

Profession :

Nom et adresse de l'employeur:

.....
.....

Téléphone:.....Fax:.....

Courriel:.....

Nom et Qualité du responsable :

Type de contrat :

Date de début..... Date de fin.....

Autre situation

Étudiant Travailleur indépendant Congé parental Autre

☞ Si étudiant, joindre copie de la carte d'étudiant

Profession des parents Père : Mère :

- Avez-vous engagé une demande de Validation d'Acquis de l'Expérience ? OUI NON

- Envisagez-vous de demander des allègements de formation ? OUI NON

Frais pédagogiques : 7770 €

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation
OUI NON

☞ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation
OUI NON

☞ Joindre impérativement l'attestation de prise en charge de votre futur employeur

- Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation

OUI NON

☞ Joindre impérativement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

- Vous prenez en charge la totalité des frais pédagogiques de la formation

OUI NON

- Vous intégrez la formation dans le cadre du dispositif P.A.S (Parcours Animation Sport)

OUI NON

☞ Joindre impérativement la copie de la notification adressée par la DRJSCS.

PRISE EN CHARGE FORMATION INITIALE

- Je souhaite que mon dossier d'inscription soit étudié par l'organisme de formation pour éventuellement bénéficier d'une prise en charge **partielle** du Ministère des Sports.

☞ Joindre copie de votre carte d'étudiant ou copie du dernier diplôme obtenu.

Personne à prévenir en cas d'accident : NOM : Prénom :
N° Tél. : Lien de Parenté éventuel :

Coordonnées d'une autre personne à prévenir :

NOM..... Prénom :
N° Tél : Lien de parenté éventuel :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur que :

- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation
- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait le.....

Signature du candidat

6. PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pour satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Vous devez être titulaire d'un index de jeu égal ou inférieur à 7.4 en ayant réalisé au minimum deux cartes avec un score inférieur ou égal à SSJ plus 7 dans deux épreuves de grands prix et ou épreuves fédérales (les 2 tours d'une même compétition ne comptant que pour une seule carte).

- La possession par le candidat des exigences préalables à l'entrée en formation fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national de la fédération française de golf.

 - Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et de secours civique de niveau 1 (PSC1) ou tout titre équivalent (certificat de sauvetage secourisme du travail...) ou une attestation d'inscription à une session de formation.
 - Certificat Médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant **de moins de 3 mois**
 - Une Enveloppe (format A4) timbrée à 2,30 €
 - Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social **en cours de validité** (*document papier téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*)
 - Trois photos d'identité (*indiquer vos nom, prénom et la formation au dos*)
 - Une attestation d'assurance en responsabilité civile **en cours de validité** (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).
 - Si vous êtes français, une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso **en cours de validité**
 - Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité**
 - L'accusé de réception complété
 - Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel)
 - Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure
- Pour les candidats salariés
- Photocopie du contrat de travail -
 - Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation
- Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (*excepté pour les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983*)

DOSSIER À RETOURNER AU :
GSO centre de formation
Golf de Toulouse La Ramée
Ferme du Cousturier - 31170 TOURNEFEUILLE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 21 OCTOBRE 2011 (le cachet de la poste faisant foi)
TESTS D'ENTRÉE ET POSITIONNEMENT : Du 24 au 28 OCTOBRE 2011

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ-NOUS AU 05.61.07.09.09

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Dr atteste que l'état de santé de
M..... ne présente aucune contre-indication
à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.

Fait à, le

Cachet

Signature du médecin



DEPARTEMENT EMPLOI FORMATION APPRENTISSAGE
Affaire suivie par Cécile BERJEAUD

Nom.....

Prénom :

Adresse :

.....

Ville

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

GSO Centre de Formation a bien reçu votre dossier d'inscription **complet**.

Vous serez averti(e) par courrier de la suite donnée à votre dossier.

Une convocation vous sera adressée avant la date des tests d'entrée.

Nous vous demandons de contacter impérativement GSO Centre de Formation dans l'hypothèse où cette convocation ne vous serait pas parvenue une semaine avant la date prévue pour les épreuves.

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

VISA

GSO centre de formation

GOLF DE TOULOUSE LA RAMEE • Ferme du cousturier • 31170 TOURNEFEUILLE

Tél. : 05 61 07 09 09 – Fax : 05 61 07 15 93 • contact@golftoulouse.laramee.com

DEMANDE D'ALLEGEMENTS OU DE DISPENSES

Toute demande doit être justifiée en apportant les éléments nécessaires
(photocopies des diplômes, certificats de travail, de stage...).

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT Spécialité GOLF

Nom : _____ Prénom : _____

IMPORTANT

Les titulaires de l'attestation de réussite à la partie commune du BEES 1^{er} degré ou à la formation générale aux métiers sportifs de la montagne obtiennent de droit l'équivalence des UC 1, 2 et 3.

Les candidats ayant obtenu l'UF générale du BEATEP obtiennent de droit l'équivalence des UC 1 et 4.

Les candidats ayant obtenu l'UF pédagogique du BEATEP obtiennent de droit l'équivalence des UC 2 et 3.

Si vous êtes dans un des cas ci-dessus, vous devez joindre obligatoirement la copie du diplôme concerné.

Je sollicite le bénéfice des allègements de formation ci-dessus sachant que ceux-ci ne me dispensent pas obligatoirement des certifications.

Unité de formation	Intitulé - Programme	Allègement demandé. (Oui ou Non)*
U.C. 1	Etre capable de communiquer dans les situations professionnelles	
U.C. 2	Etre capable de prendre en compte les caractéristiques du public pour préparer une action éducative	
U.C. 3	Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation	
U.C. 4	Etre capable de participer au fonctionnement de la structure	
U.C. 5	Etre capable de préparer une action d'animation en golf	
U.C. 6	Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en golf	
U.C. 7	Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles en golf	
U.C. 8	Etre capable de conduire une action éducative en golf	
U.C. 9	Etre capable de maîtriser les outils et techniques de l'activité golf	
U.C. 10	Etre capable de maîtriser les outils d'un entretien commercial	

Signature :

* Si oui, justifiez votre demande en apportant les éléments nécessaires (photocopies des diplômes, certificats de travail, de stage, ou justifications écrites de votre part).



GUIDE PRATIQUE DU CANDIDAT

A CONSERVER PAR LE CANDIDAT

NOTE A L'ATTENTION DE TOUS LES CANDIDATS

- ① Vous devez être titulaire de l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou de tout titre équivalent le jour de l'entrée en formation
- ① Vous devez renseigner toutes les rubriques du dossier d'inscription.
- ① Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné
- ① Tout dossier envoyé après la date limite d'inscription (le cachet de la poste faisant foi) sera irrecevable.
- ① L'accusé de réception vous sera adressé après vérification de votre dossier. S'il ne vous est pas parvenu dans les huit jours suivant votre envoi, veuillez prendre contact avec le GSO centre de formation au 05.61.07.09.09.
- ① Un numéro de téléphone fixe, pouvant être celui des parents, doit être obligatoirement indiqué : en effet, les enquêtes d'insertion professionnelle post-formation à 3-6 mois et à 15-18 mois sont instamment demandées par les financeurs. Les changements fréquents de numéro de téléphone portable compromettent largement la fiabilité des données que nous pouvons communiquer aux institutions et nuisent aux habilitations et prises en charge des formations que nous proposons.

① ASSURANCE DES STAGIAIRES :

1) **Responsabilité civile** : les stagiaires sont assurés par GSO centre de formation. pour les dommages causés à autrui dont ils seraient responsables dans le cadre de leur formation.

2) **Individuelle accident** : Durant les périodes de formation, le stagiaire est assuré par le GSO centre de formation en individuelle accident, pour les dommages qu'il se causerait à lui-même ou dont il serait victime dans le cadre des activités du CENTRE DE FORMATION.

Les garanties proposées avec leur montant sont tenues à la disposition des stagiaires. Dans la mesure où le stagiaire estimerait celles-ci insuffisantes, il lui revient de souscrire à titre individuel une couverture complémentaire.

NOTICE EXPLICATIVE du DOSSIER D'INSCRIPTION

1. ETAT CIVIL

- Si vous déménagez pendant la durée de la formation, nous communiquer l'adresse à laquelle nous pouvons vous adresser les correspondances (convocations, devoirs...)

3. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (formation sur 18 mois)

- Types de contrat (à préciser) : par exemple : CDI, CDD, CAE, contrat d'avenir, contrat de professionnalisation, CES
- L'accord de votre employeur pour suivre la formation est obligatoire. Cette attestation doit être libellée sur papier en tête de la structure et signée par le dirigeant et avec le cachet de la structure.
- Votre disponibilité pour suivre la formation est indispensable et fait partie des critères de sélection.

4. FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Pour toute démarche de prise en charge vous devez joindre un justificatif.
- En l'absence d'attestation de prise en charge (**employeur, OPCA**), **les frais de formation seront automatiquement à votre charge.**
- Si votre employeur prend en charge votre formation via son OPCA, vous devez joindre une attestation de prise en charge de votre employeur ainsi que la copie de la demande de prise en charge qui a été faite auprès de l'OPCA.

PRISE EN CHARGE FORMATION INITIALE

- Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle (65 %) par le Ministère de la Santé et des Sports sous réserve des crédits disponibles et de remplir les conditions (être âgé de moins de 30 ans, être sans emploi ou être étudiant ou sorti ou être sorti depuis moins de deux ans du cursus scolaire ou universitaire, être sans qualification professionnelle jeunesse et sports).

5. ALLEGEMENTS ET DISPENSES

- Les demandes d'allègements, accompagnées des justificatifs requis, seront étudiées lors du positionnement préalable à l'entrée en formation

6. PIÈCES À FOURNIR POUR TOUS LES CANDIDATS

- Vérifiez bien la date de fin de droit figurant sur votre **attestation d'assuré(e) social**. Afin d'assurer votre protection en cas d'accident celle-ci doit être valide pendant toute la durée de la formation. Vous pouvez faire actualiser ce document sur Internet (www.ameli.fr) ou sur une borne vitale (CPAM...).

La photocopie de la carte vitale n'est pas recevable.



NON



OUI

La borne Interactive, pensez-y !

Elle vous permet de mettre votre carte Vitale à jour et d'obtenir sans attente :

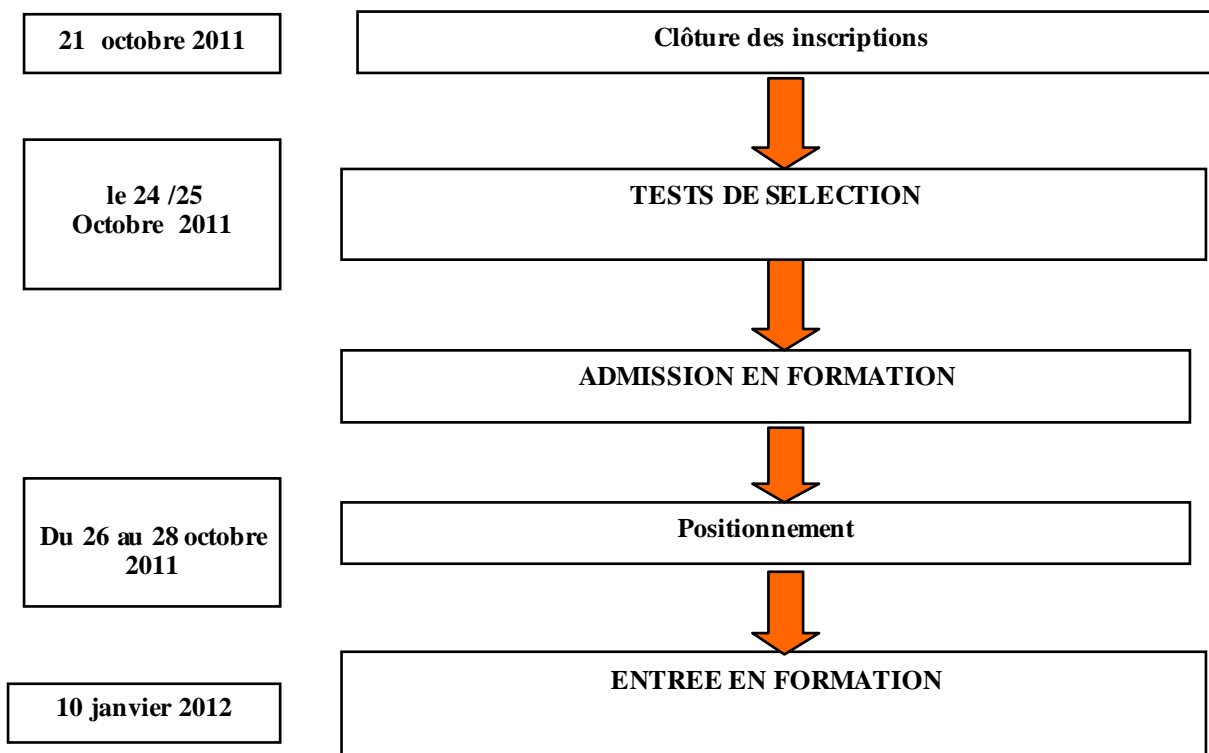
- une attestation de vos droits ou de la qualité d'ayant droit
 - une attestation de séjour dans un pays de l'Espace Économique Européen (E111)
 - un formulaire à compléter : pour le paiement des Indemnités Journalières maladie et maternité, accidents du travail ou maladie professionnelle
 - un formulaire de changement de situation, d'adresse...
 - une déclaration de perte ou de vol de votre carte Vitale
 - mettre à jour votre carte Vitale
- se procurer l'attestation d'assurance en responsabilité civile auprès de votre compagnie d'assurance véhicule ou habitation. Si vous n'avez pas d'assurance personnelle fournir celle de vos parents sur laquelle votre nom doit apparaître.
- Vous pouvez obtenir l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) auprès de la Croix Rouge, des Services Départementaux d'Incendie et de Secours, ou de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme.

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Spécialité GOLF

DEFINITION DES ETAPES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

A l'issue des tests de sélection, le positionnement consiste à organiser, en collaboration avec chaque stagiaire, son parcours individualisé au regard des informations portant sur la nature et l'organisation de la formation, les épreuves certificatives qui valident l'obtention du diplôme, ainsi que sur les acquis antérieurs et les objectifs définis par le stagiaire au filtre des informations recueillies au cours du positionnement.

Lors de la seconde semaine de formation, il est prévu, par dispositions réglementaires, d'organiser et de valider les exigences préalables à la mise en situation pédagogique. Il s'agit alors de s'assurer des capacités de chaque stagiaire à encadrer des pratiques en toute sécurité, mais dans le cadre d'une mise en situation pédagogique au sein de la structure d'accueil prévue par le dispositif de formation professionnelle en alternance.



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE GOLF

OBJECTIFS

Dates de formation en centre :

du 10 au 14/01/2012 – du 17 au 21/01/2012 – du 31 au 4/02/2012 –
du 6 au 10/03/2012 – du 13 au 17/03/2012 – du 3 au 7/04/2012 –
du 8 au 12/05/2012 – du 13 au 17/05/2012 – du 12 au 16/06/2012 –
du 3 au 7/07/2012 – du 10 au 14/07/2012 – du 4 au 8/09/2012 –
du 2 au 6/10/2012 – du 6 au 10/11/2012 – du 4 au 8/12/2012 –
du 11 au 15/12/2012 – du 8 au 12/01/2013 – du 5 au 9/02/2013 –
du 5 au 9/03/2013 – du 2 au 6/04/2013 – du 9 au 13/04/2013 –
du 30/04 au 4/05/2013 – du 4 au 8/06/2013 –

Les dates de formation en centre sont données à titre indicatif, elles peuvent être amenées à changer.

Formation en entreprise : le candidat devra effectuer des séquences de formation en entreprise

Cette formation est organisée par la voie d'unités capitalisables au nombre de 10 :

UC 1 : Etre capable (EC) de communiquer dans les situations professionnelles

UC 2 : EC de prendre en compte les caractéristiques du public pour préparer une action éducative

UC 3 : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC 4 : EC de participer au fonctionnement de la structure

UC 5 : EC de préparer une action d'animation en golf)

UC 6 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en golf

UC 7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles en golf

UC 8 : EC de conduire une action éducative en golf

UC 9 : EC de maîtriser les outils et techniques de l'activité golf

UC 10 : EC de maîtriser les outils d'un entretien commercial

Les épreuves de sélection comprennent le contrôle de la possession par le candidat des exigences préalables (art. 7 de l'arrêté du 18 avril 2002) ainsi que trois épreuves qui sont composées :

- d'une épreuve écrite : durée 2 h00, à partir d'un sujet en rapport avec le sport en général. Cette (notée sur 20, coefficient 1. Cette épreuve a pour objectif de juger les qualités suivantes : expression écrite, culture générale, sens de l'analyse, qualité d'argumentation.

- d'un entretien avec deux personnes : durée 30 minutes maximum, à partir d'un curriculum vitae (CV), remis au jury au moment de cet entretien, faisant état de l'expérience sportive et, éventuellement, d'animation du (de la) candidat(e). Cette épreuve est destinée à évaluer la pertinence du projet professionnel du (de la) candidat(e) ainsi que ses motivations pour le métier de moniteur de golf (noté sur 20, coefficient 2).

Le CV sera présenté sous la forme d'un document dactylographié composé de 3 parties :

- état civil, études, diplômes obtenus, le cas échéant, situation professionnelle ;

- compte rendu d'activité du candidat relatant son expérience en tant que sportif (niveau, palmarès, stages) ou, le cas échéant, en tant qu'animateur ;

- exposé des motivations : présentation du projet professionnel.

Une Bonification de points correspondant au classement du candidat dans le Mérite Amateur (classement annuel établi par la FFGolf) est ajoutée au total des trois notes obtenues. Le classement du mérite retenu correspond à la meilleure place entre le classement final des deux années précédentes, et, pour l'année en cours, le classement arrêté à la date limite des inscriptions.

Les points de bonification seront accordés selon le barème suivant :

- de la 1 ^{ère}	à la	30 ^{ème}	place :	5 points
- de la 31 ^{ème}	à la	60 ^{ème}	place :	4.5 points
- de la 61 ^{ème}	à la	90 ^{ème}	place :	4 points
- de la 91 ^{ème}	à la	120 ^{ème}	place :	3.5 points
- de la 121 ^{ème}	à la	150 ^{ème}	place :	3 points
- de la 151 ^{ème}	à la	180 ^{ème}	place :	2.5 points
- de la 181 ^{ème}	à la	210 ^{ème}	place :	2 points
- de la 211 ^{ème}	à la	240 ^{ème}	place :	1.5 points
- de la 241 ^{ème}	à la	270 ^{ème}	place :	1 point
⇒ de la 271 ^{ème}		à la fin du classement :		0.5 point
⇒				

Pour les joueurs professionnels, l'attribution de cette bonification se fera après étude par le jury des résultats obtenus sur les différents circuits.

Conditions d'admission :

Les candidats seront définitivement admis en formation en fonction de leur résultat (et après avoir signé avec un golf un contrat de travail ou une convention de stage prévoyant la mise en œuvre de la formation en alternance et son financement).